

Lurelu



***Lurelu* numérique**

Daniel Sernine

Volume 37, Number 1, Spring–Summer 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sernine, D. (2014). *Lurelu* numérique. *Lurelu*, 37(1), 4–4.



Lurelu numérique

4

Comme vous le savez si vous visitez de temps à autre notre site Web, il est désormais possible d'acheter le numéro courant de *Lurelu*, ainsi que des numéros récents, en version numérique. Il s'agit pour le moment du format PDF, le plus universellement lisible. Le format ePub, beaucoup plus compliqué pour les magazines que pour les livres, n'est pas encore envisagé.

Déposée sur l'entrepôt numérique ANEL/DeMarque, la version numérique de notre revue peut être achetée chez divers libraires en ligne, dont *Les Libraires* (www.leslibraires.ca). Elle est aussi disponible sur le site de la chaîne Archambault, sur ceux du réseau Coopsco, de Québec Loisirs, de Livres Québécois, ainsi que sur le site de diverses librairies. Allez voir l'annonce de la SODEP en page 99.

Rappelons que l'abonnement numérique, uniquement pour les institutions (pour le moment), est disponible depuis deux ans via la plateforme Érudit (www.erudit.org/apropos/abonnement.html).

•

Au moment où j'écris ces lignes, la campagne électorale est en cours au Québec. Quelle qu'en soit l'issue, on peut espérer qu'elle nous donnera une ou un ministre de la Culture moins indolent que son prédécesseur. En dix-huit mois, en effet, M. Kotto – plus porté sur les discours fleuris et les mondanités – n'a pas trouvé la volonté de déposer un simple projet de loi réglant le prix du livre. Et ce, malgré un large consensus parmi les intervenants du milieu (auteurs, éditeurs, libraires indépendants) et une bonne part de l'opinion publique. Pendant que des librairies continuaient de fermer leurs portes, l'affaire n'est pas allée plus loin que la tenue d'une tardive commission parlementaire. Faudra-t-il reprendre tout le processus après la formation du nouveau gouvernement, ou pourra-t-on considérer que les consultations ont été faites et qu'on peut passer à l'étape de l'adoption d'une loi? Le parti libéral, durant son bref séjour dans l'opposition, s'était hélas prononcé contre.

C'est justement de librairies indépendantes qu'il est question dans l'article de Sophie Marsois, plus précisément du travail des libraires jeunesse dans ce secteur. Puis, dans un tout autre ordre d'idées, Myriam de Repentigny s'est entretenue avec l'éditrice et avec quelques auteures de la collection «Tabou», aux Éditions de Mortagne, tandis que Michèle Tremblay nous livre le premier texte de sa nouvelle chronique, «Des livres au cœur de la ville», qui fera au niveau municipal la même démarche que «Des livres au cœur de la classe» et ses chroniques sœurs. La création de cette nouvelle rubrique découle directement de *L'étude sur le lectorat des revues culturelles* menée l'an dernier par la SODEP, et à laquelle bon nombre d'abonnées de *Lurelu* ont consenti à répondre. Le besoin d'une telle chronique a été soulevé dans le cadre de l'une des questions ouvertes.

Il y a du nouveau aussi du côté de notre prix littéraire. Pour notre concours 2014, le total des bourses a été porté à 2500 \$, soit une hausse de 25 % ! Ce sont surtout les bourses de seconde place qui en bénéficient (+ 50 %), reflétant le fait que la démarcation entre première et deuxième position s'avère souvent mince et subjective. Je vous invite à lire les détails en page 78.

Daniel SERNINE